

Intra CL

## Public

Tout public

## Modalités pratiques

Durée : 2 jours - Soit 14 heures // Programmation possible ou en Session Régionale en Chantier local

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

## Catégorie

Chantiers locaux

## Tarifs

278.00

## Modalités d'animation

## Formateur

## Effectif

## Taux de satisfaction

## Tarif / Coût stagiaire

278.00

# INTERCOMMUNALITE ET REFORME TERRITORIALE

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

## Contenu

### CONTENU

#### LES REFORMES TERRITORIALES : un paysage institutionnel en recomposition :

**Roger MORIN**

**1 jour**

Séquence n° 1 : Mots-clés et grandes dates

Séquence n° 2 : En amont des réformes : problèmes et enjeux

Séquence n° 3 : Les réformes (2009-2010 et projet « acte 3 » 2013)

- Des réformes concomitantes: Etat: RGPP et REATE ; Santé: ARS et loi HPST
- Réformes des finances locales
- Réforme institutionnelle :
- Ce qui change d'ores et déjà :
  - limitation des co-financements: participation minimale du maître d'ouvrage d'une opération d'investissement: 20 %
  - Facilités de regroupement de départements et régions, ou de changement d'appartenance (exclusivement à l'initiative des collectivités concernées)
  - Possibilité de fusionner région et départements qui la composent en une institution unique: en projet en Alsace
  - Principal volet: l'intercommunalité :
  - De nouvelles formules de coopération ou intégration: commune nouvelle / métropole / pôle métropolitain
  - Une refonte de la carte intercommunale: les SDCI
- Ce qui changerait en 2014-2015 :
  - Un nouveau mode de désignation des conseillers communautaires
  - Un nouveau mode d'élection pour le département
  - De nouveaux transferts de compétence
  - De nouvelles règles d'exercice des compétences : conférence territoriale de l'action publique et « pacte de gouvernance ».

- Ce qui reste en attente :
  - Une véritable régionalisation ?
  - Le passage de l'intercommunalité à la *supracommunalité* ?
  - La gouvernance des aires urbaines
  - La fiscalité locale

Séquence n° 4 : Une « nouvelle donne » pour l'action publique locale et les professionnels (introduction et échanges avec les participants)

### **FINANCES LOCALES : Compréhension d'un budget d'une collectivité territoriale**

**Cécile LE CHENE**

**1 jour**

Séquence 1 : Fondements, principes et structure d'un budget local.

Séquence 2 : Cadre et principes comptables

- comptabilité générale et comptabilité analytique avec un volet développé sur la nomenclature fonctionnelle,
- outil essentiel pour identifier les coûts d'une structure

Séquence 3 : Présentation des documents budgétaires et de leur contenu

- Budget primitif
- Compte administratif

Séquence 4 : Liens entre la comptabilité publique et la comptabilité privée

- Passerelles entre les deux comptabilités dans l'optique de recherche des informations souhaitées.

### **METHODES PEDAGOGIQUES :**

Ces thématiques seront développées par le biais d'exercices visant à :

- Identifier les documents budgétaires et maîtriser leur contenu
- Cibler les informations comptables souhaitées pour renseigner les états de la CAF
- Compléter un document type de la CAF

### **VALIDATION**

Attestation de participation.

## Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre  
pour le perfectionnement des personnels  
des caisses d'Allocations familiales

---

**vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---